

LE SYSTÈME DE TRAITEMENT SECONDAIRE AVANCÉE ENVIRO-SEPTIC ©

Ce système traite les eaux usées dans des chambres d'infiltrations qui comportent une conduite cylindrique fabriquée en polyéthylène de haute densité perforée et une membrane de fibres de polypropylène non tressées.

La membrane recouvre la chambre d'infiltration et facilite l'apport en oxygène. Un géotextile de polypropylène non tissé cousu par-dessus la membrane empêche les particules de sol de migrer vers la chambre.

Condition d'implantation

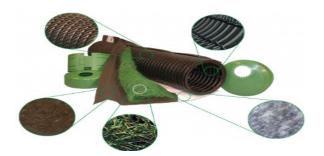
Il est loisible à quiconque d'installer un système de traitement secondaire avancée Enviro-Septic©.

Le système doit être précédé d'un système de traitement primaire construit et installé conformément avec le Q-2, r.22.

En fonction de la nature du sol, ce système peut être installé dans ou au-dessus du niveau normal du sol, que ce soit sur un terrain plat ou en pente. Dans le cas d'un terrain en pente, il doit suivre les contours naturels existants.

Caractéristiques

- Être muni d'un regard d'accès;
- Être muni d'un dispositif d'échantillonnage;
- Dois être installé selon les normes du fabricant.



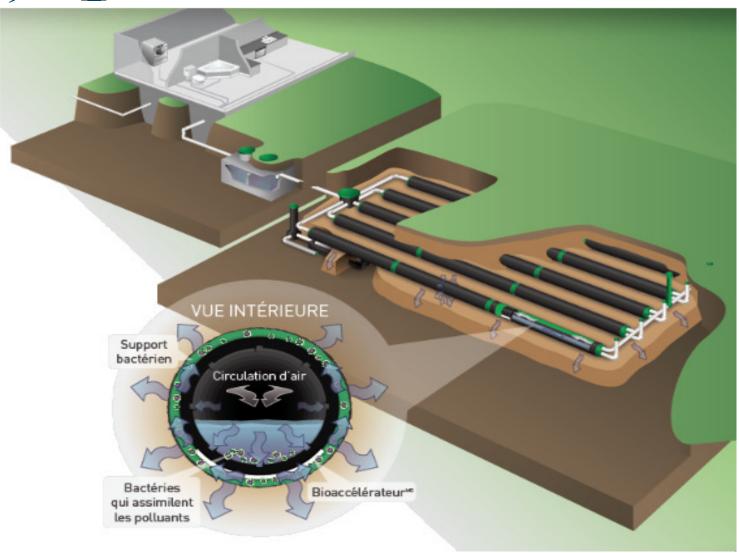
Source: www. enviro-septic.com

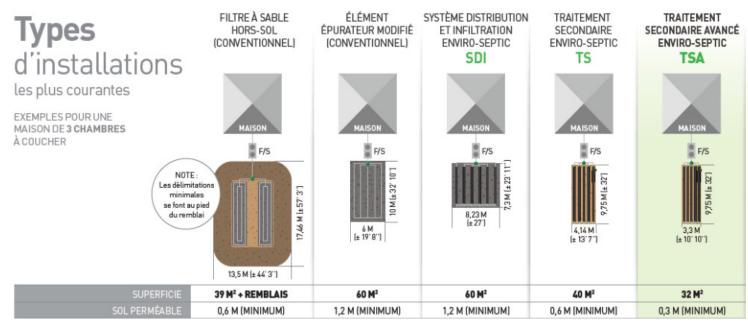
Entretien

Le propriétaire du système Enviro-Septic© doit respecter les recommandations spécifiées par le fabricant.

Il doit, à cette fin, être lié en tout temps par contrat avec le fabricant ou son représentant.







Source: www. enviro-septic.com